

**Agence nationale du  
médicament vétérinaire**

## PIRODOG - Babesia canis - chien

### Rupture d'approvisionnement

**Date d'actualisation : 07/11/2022**

<b>Nom du médicament vétérinaire</b>	PIRODOG
<b>Laboratoire exploitant</b>	BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH
<b>Date de la rupture</b>	07/11/2022 (suite de la précédente rupture du 22/07 au 26/10/2022)
<b>Principe actif</b>	Babesia canis inactivé (antigènes solubles concentrés)
<b>Indications</b>	Immunisation active contre la piroplasmose à Babesia canis.
<b>Motif de la rupture</b>	Capacité de production et forte demande en vaccins pour animaux de compagnie
<b>Date prévisionnelle de remise à disposition</b>	<b>février 2023</b>
<b>Observations particulières</b>	<p>En l'absence de vaccin équivalent autorisé :</p> <p>Possibilité de protéger les chiens à l'aide d'antiparasitaires ayant une action contre les tiques rapide (&lt;48 h).</p> <p>En l'absence de données scientifiques consensuelles, la reprise de vaccination - simple injection de rappel ou primo-vaccination en deux injections - sera définie au cas par cas en tenant compte : de l'état de santé général du chien*, du contexte épidémiologique dans lequel il évolue** et du retard de rappel de vaccination constaté***.</p> <p><i>*Voir RCP 4.5. i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal.</i></p> <p><i>** RCP 4.9. Posologie et voie d'administration : Rappels annuels ou semestriels selon les risques épidémiologiques</i></p> <p><i>***Se reporter aux recommandations diffusées par le titulaire de l'AMM</i></p>